



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 85589

Texte de la question

M. Christophe Sirugue attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le projet de retirer le programme 143 « Budget de l'enseignement agricole » de la mission interministérielle « Enseignement scolaire » pour le transférer dans la mission « Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales » du projet de loi de finances 2011. Les MFR, Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation, s'y opposent fermement, craignant que le ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche se retrouve seul face à sa mission d'enseignement et aux arbitrages budgétaires et que cet état de fait soit préjudiciable à l'enseignement agricole. Aussi lui demande-t-il de revenir sur ce projet et de maintenir l'enseignement agricole dans le budget de l'enseignement scolaire où il a légitimement toute sa place.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a décidé de maintenir le programme « enseignement technique agricole » dans la mission « enseignement scolaire ». Ce choix témoigne de la contribution pleine et entière de l'enseignement agricole au système éducatif national. Le Premier ministre a ainsi souhaité réaffirmer l'importance du travail de coordination et de complémentarité entre le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP) et le ministère de l'éducation nationale (MEN), dans le respect des moyens attribués à chacun, afin de développer des synergies positives entre ces deux dispositifs d'enseignement. La recherche de ces synergies, déjà nombreuses à l'échelon local, contribue à renforcer l'efficacité de notre système éducatif, dans toute sa diversité, au service de la réussite personnelle et professionnelle des jeunes, sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Sirugue](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85589

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2010, page 8445

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10789